

Bulletin mensuel

LA SÉGUINIÈRE

Magazine d'informations municipales - Juillet/août 2025 n°221



WEEK-END FESTIF

Un élan de joie collective

Nouveau nuancier
des constructions

Deux apprentis
médaillés d'or

Programme du 36^e
Grand Prix cycliste

Page 5

Page 10

Page 14

www.mairie-laseguiniere.fr



90 ans de passion, d'engagement et de fierté collective



Lancement des festivités
Samedi 21 juin 2025

C'est avec une immense fierté que nous avons célébré les 90 ans de la Saint-Louis Basket, club emblématique de La Séguinière qui incarne, génération après génération, l'excellence sportive, l'attachement aux valeurs collectives et une formidable capacité à fédérer.

Le week-end des 21 et 22 juin 2025 restera, sans nul doute, gravé dans la mémoire collective. D'abord par la qualité des événements organisés, par la ferveur populaire qu'ils ont suscitée, mais surtout par l'émotion partagée autour de ce club qui fait battre le cœur de notre commune depuis 1935.

La course de caisses à savon du samedi a lancé les festivités sous un soleil éclatant, attirant un large public venu applaudir les nombreuses équipes participantes. Les concerts en soirée, place de la mairie, ont prolongé l'ambiance festive jusqu'à la nuit, avant que les rencontres sportives du dimanche ne viennent raviver, chez de nombreux supporters, les souvenirs d'une histoire riche. Le tournoi des légendes a offert un moment de communion fort, réunissant anciennes gloires du club et passionnés de tous âges.

Ce succès n'est pas le fruit du hasard. Il est le résultat d'un travail collectif remarquable, d'une organisation rigoureuse, et d'une mobilisation hors norme. Je tiens ici à remercier chaleureusement la Saint-Louis Basket et ses coprésidents, Bénédicte Hocdé et Florian Tricoire, pour la qualité de la préparation, pour l'enthousiasme des 300 bénévoles engagés, et pour la parfaite réussite de ce week-end. Le club a su prouver, une fois de plus, sa capacité à rassembler bien au-delà du sport.

Je n'oublie pas de saluer le rôle important joué par le Comité des Fêtes, partenaire incontournable de nos grandes manifestations communales. Comme je l'ai rappelé lors de mon intervention au vin d'honneur du samedi, cette association est indispensable à la réussite de nombreux événements locaux. Sous la conduite dynamique de Karim Khanjaoui et Emmanuel Allard, ses membres donnent de leur temps non pour eux-mêmes, mais pour les autres. Le Réveillon du Nouvel An, la chasse aux œufs, le 14 juillet, la fête des Boudins... autant de moments festifs qu'ils orchestrent avec talent. Leur savoir-faire est précieux, et j'encourage les autres associations à faire appel à eux pour enrichir leurs projets.

Revenir sur les 90 ans du basket, c'est aussi faire un pas dans notre histoire locale. En replongeant dans les archives de la commune, je suis tombé avec émotion sur les origines de la salle de l'Arceau, cette enceinte devenue au fil du temps une véritable forteresse sportive. La décision de couvrir le terrain de basket fut prise le 28 mars 1965, et les travaux ont débuté dès septembre de la même année. Ce calendrier m'interpelle. Dans une époque où tout semble aller plus vite, il faut aujourd'hui près de trois ans, entre la décision d'un investissement d'envergure et la pose de la première pierre. Les procédures se sont complexifiées, à travers les normes, les recours, les consultations... C'est un paradoxe révélateur de notre époque, qui doit inciter nos parlementaires à simplifier l'action publique, pour qu'elle reste au service de tous.

Mais revenons à l'essentiel : la fierté de voir ce club continuer à briller. L'équipe masculine évolue depuis plusieurs années au niveau national, et elle est désormais rejoints par l'équipe féminine seniors. Pour un club de village, c'est une réussite collective exemplaire. Grâce à l'engagement passionné des bénévoles, au soutien indéfectible des supporters – notamment du Ri'Kop, dont l'énergie fait vibrer l'Arceau – et à une formation solide, qui perpétuent cette belle histoire.

Je n'oublie pas dans mes remerciements tous les dirigeants des associations locales, ils participent par leur action à la vie sociale, à l'animation culturelle et sportive de la commune. La saison qui s'achève a été remarquable localement à tous les niveaux grâce à eux et je leur souhaite la même réussite pour celle qui s'annonce.

Ce dynamisme, nous le retrouvons également dans nos jeux ziniérais. J'ai eu le plaisir d'accueillir récemment deux jeunes apprentis, reconnus parmi les Meilleurs Apprentis de France. Ces parcours d'excellence sont une réponse éclatante aux discours pessimistes. Oui, notre jeunesse est engagée, passionnée et prometteuse. Elle incarne ce que sont nos communes rurales : vivantes et fières.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été, reposant et ressourçant, pour revenir à la rentrée avec l'envie de poursuivre cette belle dynamique collective.

Guy BARRÉ
Maire de La Séguinière

Etat civil

Naissance

16/06 Maëcyo POILANE

Mariages

21/06 Hélène GUICHETEAU et Yoann ROCHAIS

05/07 Isabelle GRIVAUT et Benoît DRONNEAU

Décès

12/06 Renée CHEVAILLER Née GRIMAUD - 89 ans

27/06 Jean-Marie CHOUTEAU 82 ans

01/07 Josette ROBIN Née BARBIER - 72 ans

02/07 Jean-Pierre JONVEL 78 ans

Autres infos

En couverture :

Caisse à savon du Club Cyclo
Samedi 21 juin 2025

Edition n°221 mise en ligne sur le site internet www.mairie-laseguiniere.fr
le 8 juillet 2025

Bulletin municipal
de la commune de La Séguinière
N°ISSN : 2802-9046



Tirage à 1 900 exemplaires
Directeur de la publication : Guy BARRÉ
Directeur de la communication : David CARON
Crédit photos : Mairie de La Séguinière
Maquette & impression : Services municipaux
Copieur Xerox Color C60
Imprimé sur du papier 100% recyclé DCP Green



Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Commune de La Séguinière

Avenue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
Tel. 02 41 56 90 53
Mail accueil@mairie-laseguiniere.fr

Actualité en images

Fête de l'école publique Marcel Luneau



Samedi 7 juin

La fête de l'école publique s'est tenue cette année le samedi 7 juin, à la salle Pierre de Coubertin. En raison du week-end festif, la date de l'événement a été exceptionnellement avancée. Malgré ce changement de calendrier, les élèves ont brillamment présenté leur spectacle, soigneusement élaboré autour du thème de l'année : l'art du cirque. Entre numéros d'acrobatie, costumes colorés et mise en scène soignée, les enfants ont offert une représentation saluée par le public conquis.



Fête de l'école privée Notre-Dame



Dimanche 29 juin

En raison de la canicule, la journée a été aménagée pour garantir le confort de tous. Les festivités ont été ouvertes en musique grâce à la fanfare Musique La Séguinière. Le spectacle a eu lieu le matin, plus frais, et chaque classe a présenté une danse préparée avec soin. Le thème de l'année, la solidarité, a pris tout son sens : les classes de grands ont dansé aux côtés de leurs binômes des classes plus petites. Après le repas partagé, l'après-midi s'est poursuivi avec des jeux et animations.



Informations Municipales et Intercommunales

MARCHÉ DU MERCREDI

Planning de présence des commerçants

Spécialités / Mois	Juillet	Août	Septembre
Fruits et légumes (Richou)	2, 9, 16, 23, 30	Dates non communiquées	3, 10, 17, 24
Fromager (Beillevaise)	2, 9, 16, 30	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24
Cuisine asiatique (Kim Ngan)	2, 9, 23, 30	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24
Poissonnier (La Balade d'Antho)	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24
Association Amitié Sandogo	-	-	17, 24, 31
Pommes (GAEC Augereau)	-	-	3, 17, 31

À l'occasion de la publication du planning des présences de l'été, nous souhaitons mettre en lumière l'un de nos fidèles commerçants : le poissonnier, qui vient avec enthousiasme depuis maintenant 10 ans au marché du mercredi à La Séguinière. À seulement 29 ans, il incarne un savoir-faire apprécié de tous. Nous le remercions chaleureusement pour la qualité et la fraîcheur de son étal, richement garni de poissons variés qui enchantent nos yeux dès notre arrivée sur la place du marché... avant de ravir nos papilles à l'heure du déjeuner ou du dîner. Continuons à lui apporter notre soutien en venant nombreux chaque mercredi !

CONFÉRENCE DES FINANCIERS

Activités Gym Douce et Danse en Ligne
Inscriptions saison 2025/2026

Il reste des places !

Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez pratiquer une activité physique douce pour garder la forme, conserver votre énergie et faire de nouvelles rencontres dans une ambiance conviviale ? Ces cours sont faits pour vous. Ils sont encadrés par des professeurs certifiés, spécialisés dans l'accompagnement des publics seniors.

Pour la gym douce, les cours ont lieu le mardi de 10h à 11h (1 place disponible) ou de 11h à 12h (3 places disponibles). Pour la danse en ligne, les cours ont lieu le jeudi de 15h à 15h45 (3 places disponibles) ou de 15h45 à 16h30 (6 places disponibles). Ces activités sont proposées dans le cadre de la Conférence des financeurs, à l'initiative du CCAS et de la commune. Une participation de 30 € est demandée pour l'année. Merci de vous inscrire en mairie avant le 22 août.

BRUITS DE VOISINAGE

Activités professionnelles

En complément de l'article paru dans le bulletin du mois de mai, relatif aux activités à caractère privé telles que les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage, il convient d'apporter quelques précisions concernant les activités professionnelles, notamment en cette période de l'année où les conditions climatiques peuvent inciter à démarrer plus tôt dans la journée.

Les règles applicables aux professionnels diffèrent de celles imposées aux particuliers. Toute personne exerçant une activité professionnelle susceptible de provoquer des nuisances sonores doit prendre toutes les précautions nécessaires pour limiter l'impact sur le voisinage. Cela implique notamment une attention portée à l'isolation acoustique des matériels ou des locaux, ainsi qu'au choix d'horaires de fonctionnement adaptés.

L'arrêté préfectoral du 4 juin 2024 précise que, pour les activités professionnelles, les bruits répétés et audibles depuis les propriétés voisines habitées doivent cesser entre 20 h et 7 h les jours ouvrables, et être totalement interrompus les dimanches et jours fériés. Seules les activités commerciales exercées dans le cadre des marchés de plein air ne sont pas concernées par ces dispositions.

PLANTATIONS EN LIMITÉ DE PROPRIÉTÉ

Ce que dit la loi

De nombreuses interrogations nous parviennent régulièrement au sujet des haies, arbres ou arbustes plantés en limite de propriété. Voici un rappel des règles applicables, afin de favoriser le bon voisinage et le respect de l'environnement.

Distances légales à respecter

Le Code civil (article 671) fixe les distances minimales à respecter pour les plantations en limite séparative :

Si la hauteur de la plantation dépasse 2 mètres, elle doit être située à au moins 2 mètres de la limite de propriété voisine.

Si la hauteur est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimale à respecter est de 50 centimètres.

Ces règles visent à éviter les conflits de voisinage liés à l'ombre portée, la chute de feuilles, ou les racines envahissantes.

À noter : Ces dispositions peuvent être modifiées par des règlements locaux (plan local d'urbanisme, règlement de lotissement) ou des usages locaux. Renseignez-vous auprès de la mairie.

Élagage et entretien (article 673 du Code civil)

Vous pouvez exiger que les branches surplombant votre propriété soient coupées, mais vous ne pouvez pas les couper vous-même. En revanche, vous êtes autorisés à couper les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur votre terrain.

En cas de litige persistant, une démarche amiable est toujours à privilégier. En l'absence d'accord, une médiation ou une procédure judiciaire peut être envisagée.

Bon à savoir : avant toute plantation ou taille de haie, pensez à échanger avec vos voisins. Un dialogue constructif évite bien souvent les malentendus et permet de préserver une bonne entente.

CANICULE ET FORTES CHALEURS

Adoptez les bons réflexes !

Chaque été, les périodes de canicule peuvent mettre notre santé en danger, en particulier celle des personnes âgées, des enfants en bas âge, des femmes enceintes ou encore des personnes en situation de handicap. Il est donc essentiel d'adopter les bons réflexes pour se protéger efficacement.

Quels sont les signes d'alerte ?

Une sensation inhabituelle de fatigue, des maux de tête, des vertiges, des crampes, une peau chaude et sèche, ou encore des nausées peuvent être les premiers signes d'un coup de chaleur. En cas de doute, n'attendez pas : consultez rapidement un professionnel de santé. Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise,appelez immédiatement le 15.

Les bons gestes à adopter :

Je bois régulièrement de l'eau, même sans soif.
Je ne consomme pas d'alcool.
Je mange en quantité suffisante.
Je rafraîchis mon corps : je mouille ma peau, je me ventile.
Je maintiens mon logement au frais : je ferme les volets le jour, j'ouvre les fenêtres la nuit s'il fait plus frais.
J'évite les efforts physiques intenses.
Je donne et prends des nouvelles de mes proches, notamment les plus fragiles.

Besoin d'aide ?

À partir de 60 ans ou si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé pendant les fortes chaleurs. Pour cela, contactez la Mairie - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 02 41 56 90 53.

Restez informés :

Numéro vert d'information : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
Consultez la météo et la carte de vigilance sur : www.meteo.fr
Plus d'infos sur : www.social-sante.gouv.fr/canicule

Protégez-vous et veillez sur vos proches : la solidarité est essentielle en période de canicule !

CABINET D'OSTÉOPATHIE

Installations de nouveaux professionnels

Mme Camille CHIRON et M. Hugo PRIMAULT, associés, diplômés d'ostéopathie (IDHEO de Nantes) se sont installés sur la commune au 2 bis avenue de Nantes. Un article sera rédigé dans le bulletin du mois de septembre pour informer plus précisément la population de leur installation. Rendez-vous possible sur Doctolib.fr

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Campagne de sensibilisation en porte-à-porte cet été

La Croix-Rouge française nous informe qu'elle mènera une campagne de sensibilisation et de soutien auprès des habitants, par porte-à-porte, durant les mois de juillet et août. Cette initiative nationale a pour objectif de faire connaître les actions de l'association et de proposer à ceux qui le souhaitent de devenir donateurs réguliers afin de soutenir les nombreuses missions d'urgence et d'entraide qu'elle mène partout en France.

Comment se déroule cette campagne ?

Les équipes de la Croix-Rouge seront identifiables (badge, tenue) et formées pour répondre à vos questions. Les bénévoles ne collecteront aucun don en espèces : les soutiens éventuels se font uniquement via autorisation de prélèvement. Cette action ne donne lieu à aucun démarchage commercial.



Nous remercions les habitants de leur accueil bienveillant et de leur compréhension.

PAROISSE ST MICHEL DES PRIEURÉS

Monsieur le curé quitte la paroisse

L'équipe d'animation paroissiale fait part d'un changement important. À compter du 1^{er} septembre prochain, le Père Bruno Raffara quittera la paroisse. Il a été nommé vicaire sur plusieurs paroisses du centre-ville d'Angers, où il entamera une nouvelle mission pastorale.

Pour lui dire au revoir et lui témoigner reconnaissance, un temps fraternel lui sera consacré lors de l'après-midi paroissial organisé le samedi 30 août à Torfou (Sèvrein) à partir de 18h30 autour d'un verre de l'amitié, suivi d'un pique-nique. La soirée se poursuivra avec un temp musical réunissant les paroisses du doyenné.

REPAS DES SENIORS

Dimanche 5 octobre 2025

La commune et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont le plaisir d'organiser, comme chaque année, le traditionnel banquet des seniors, qui se tiendra le dimanche 5 octobre 2025, à la salle des fêtes. Le thème retenu pour cette édition sera « Bord de mer ».

Le repas, préparé avec soin par les cuisiniers du restaurant scolaire, sera servi à 12h30. Les portes de la salle ouvriront dès 12h00 afin d'accueillir les convives dans une ambiance chaleureuse.

Ce moment festif est réservé aux personnes ayant au moins 70 ans (nées en 1955 et avant). Les conjoints plus jeunes pourront également participer, moyennant une participation de 25 €.

Les invitations seront envoyées fin août aux personnes concernées et le coupon réponse devra être remis en mairie avant le vendredi 19 septembre 2025, dernier délai.

LE NUANCER DES CONSTRUCTIONS

Un nouveau guide couleurs du Maine-et-Loire

L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Maine-et-Loire ont élaboré un nouveau guide des couleurs qui remplace le nuancier départemental des années 1980. Ce document actualisé reflète la diversité du patrimoine architectural et paysager du territoire à travers une approche sensible des teintes locales.

Le département a été divisé en cinq secteurs, chacun défini par ses matériaux de construction traditionnels, liés à l'histoire, à l'activité industrielle passée et aux ressources naturelles disponibles. Cette répartition met en lumière l'identité propre à chaque territoire, en tenant compte de la géologie locale, comme le schiste, le tuffeau, les calcaires, les terres ou les sables.

La couleur, élément essentiel du paysage, s'exprime dans les façades, les menuiseries, les ferronneries ou encore les devantures commerciales. Le nuancier permet d'orienter les choix de teintes pour ces éléments. Pour les enduits, les teintes proposées concernent uniquement les constructions neuves, tandis que pour la réhabilitation de l'ancien, on privilie les matériaux locaux, la teinte étant alors déterminée par la nature du sable utilisé.

Ce nuancier favorise la mise en valeur du patrimoine en respectant ses couleurs d'origine et contribue à créer une harmonie visuelle sur l'ensemble du territoire. Il s'applique aussi bien aux zones protégées qu'aux secteurs non réglementés. Pour les sites patrimoniaux spécifiques, un nuancier propre est à respecter s'il existe.

Les nuanciers des enduits et des menuiseries sont disponibles en ligne sur le site www.nuancier49.fr, conçu pour accompagner les particuliers comme les professionnels. Par exemple, dans le secteur Mauges – Choletais, les références d'enduit à privilier (voir tableau ci-dessous) sont E3, E6 et E9, en cohérence avec les sables locaux.

Ce guide des couleurs s'inscrit dans une démarche de préservation et de transmission de l'identité paysagère du Maine-et-Loire.

ENDUITS	PAREX	WEBER & BROUTIN	EGID	PRB	VPI
E3	T10 Grège	203 Cendre beige clair	105 Cendre beige	757 Gibraltar	912 Gris beige
E6	T80 Beige	212 Terre beige	269 Tuffeau vert	012 Vallée de Sèvre	
E9	T60 Terre feutrée	105 Brun vert	201 Brun vert	040 Cévennes	

Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 8 septembre à 20h30. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister.

Lors de la séance du conseil du vendredi 4 juillet ont été votées les délibérations suivantes :

- Logements sociaux – Bilan intermédiaire Contrat de Mixité Sociale
- Extension Pôle Sportif Pierre – Suite donnée à l'étude du CAUE
- Remplacement d'un candélabre allée de la Sologne
- Mise à disposition de l'espace gym à une association choletaise
- Jardin Laurette – Protocole d'accord pour intérêts moratoires
- Vidéoprotection – Arrêt du projet définitif
- Lotissement de la Surchère 2 – Missions GIEP et Altimétrie
- Installation classée pour la protection de l'environnement
- Extension d'une carrière – Remise en état à la fin de l'occupation
- Avis sur projet de PLUiH
- Offre d'achat d'un terrain secteur de la Ménardière

- Dénomination et numérotation des voies lotissement Surchère 2
- Dédommagement suite à une intervention sur l'espace public
- Coût de remise en état suite à traversée pour viabilisation
- Redevance d'occupation du domaine public - GRDF
- Accueil d'un stagiaire aux services techniques – 2025/2026
- Run Color 2024 – Ajout d'un tarif à la régie municipale
- Mutualisation avec Cholet Agglomération – Bilan 2024
- Répartition des élus communautaires pour la prochaine mandature
- Budget principal 2025 – Décision modificative n°1
- Budget annexe Le Bordage – Décision modificative n°1 et arrêt des comptes

Retrouvez les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune www.mairie-laseguiniere.fr et sur le totem tactile à l'extérieur de la mairie.



Les boulangers de La Séguinière à l'honneur !

En cette deuxième quinzaine du mois de juin, les artisans boulangers de La Séguinière ont été sous les projecteurs, chacun à leur manière, pour le plus grand plaisir des habitants.

Le mercredi 18 juin, la boulangerie Plus Belle la Mie, installée place de la mairie, célébrait son premier anniversaire. Pour l'occasion, un véritable moment festif a été proposé : marché gourmand, ateliers pour enfants, dégustations... et même la possibilité de visiter les coulisses de la boulangerie. Les visiteurs ont pu échanger avec l'équipe, menée par Clément Pédrone, responsable associé, et en apprendre davantage sur leur savoir-faire et leur passion.

La présence du meunier de la Minoterie Bourseau de Nozay a ajouté une dimension pédagogique et locale à l'événement, en valorisant l'origine des farines utilisées. Une belle opportunité pour découvrir, ou redécouvrir, la richesse et la diversité des pains proposés par cette jeune boulangerie qui a déjà su trouver sa place.

Le lendemain, jeudi 19 juin, c'est du côté de l'avenue de Nantes, à la boulangerie Mabit, qu'une initiative originale a vu le jour. Le patron de l'établissement, bien connu des habitués sous le surnom de « Tacouette », a lancé en collaboration avec la brasserie

Sans Façon, implantée dans la zone de la Bergerie, une bière artisanale qui porte justement ce surnom. Un clin d'œil sympathique à son identité... et un bel exemple de collaboration entre artisans locaux !

Ce lancement coïncidait aussi avec l'inauguration de la caisse à savon sponsorisée par les deux établissements, aux côtés d'autres commerçants et artisans.

Celle-ci participait à la course organisée dans le cadre des 90 ans du club de basket de La Séguinière, un événement qui a rencontré un réel succès (voir pages 8 et 9).



Entre traditions boulangères, esprit d'innovation et soutien aux événements locaux, les boulangers de La Séguinière ont montré qu'ils étaient des acteurs engagés dans la vie communale.



Aménagement de l'allée des Merlettes

les habitants concertés en amont



Jeudi 12 juin, une réunion s'est tenue en mairie à l'initiative de Serge Guinaudeau, adjoint aux travaux, avec les habitants de l'allée des Merlettes. Cette rencontre avait pour objectif de leur présenter, avant tout engagement, le projet d'aménagement de leur voie, inscrit au programme voirie 2025.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la municipalité de travailler les projets touchant au cadre de vie en étroite concertation avec les usagers, selon le principe de la démocratie participative et dans une logique de « concertation avec les experts d'usage » que sont les habitants eux-mêmes.

Le projet d'aménagement porte exclusivement sur les accotements : reprise de tous les massifs, ajouts de pelouses à la place de surfaces actuellement imperméabilisées, et retrait de quelques arbres devenus trop volumineux.

À ce sujet, M. le maire, présent lors de la rencontre, a rappelé que : « *la commune a l'obligation de conserver au maximum les arbres existants. D'ici quelques années, les collectivités devront, tout comme les entreprises, publier un bilan CO₂. Les arbres absorbent le gaz carbonique : il faudra donc en planter davantage que ceux qui seront supprimés.* »

Il a également cité plusieurs actions déjà engagées en ce sens par la commune : la création du Jardin Laurette, véritable îlot de fraîcheur récemment inauguré, les plantations accompagnant les nouveaux aménagements de voirie, ou encore l'acquisition d'un petit bois du côté de la Pétonnière, dans un souci de préservation environnementale.

Les habitants présents, représentant sept des huit familles de l'impasse (installées ici depuis l'origine - 45 ans), ont exprimé leur avis sur le projet. Si tous reconnaissent l'intérêt écologique des arbres, ils ont toutefois soullevé la gêne occasionnée par la chute des feuilles en automne, particulièrement pour une population désormais entièrement retraitée. Ils ont ainsi exprimé le souhait que les futurs arbres soient de taille modeste, avec un feuillage plus adapté à l'environnement urbain. Ils ont également indiqué qu'ils ne souhaitaient plus des « bouleaux », qui seront tous retirés dans le cadre de cet aménagement.

La question du stationnement a aussi été abordée car l'accès à une ou deux parcelles peut parfois se révéler difficile en raison de véhicules garés en bas de l'impasse.

Il a été pris bonne note de ces remarques, qui seront transmises à l'entreprise Eurovia, en charge des travaux.

Il a, par ailleurs, été rappelé que la commune privilégie des aménagements favorisant l'infiltration naturelle des eaux pluviales, et qu'elle n'est généralement pas favorable à un marquage strict des emplacements de stationnement. Des exceptions peuvent néanmoins être envisagées lorsque cela s'avère nécessaire.

Il a également été souligné que les résidents bénéficient d'un espace public confortable devant leurs habitations, ce qui n'est plus toujours le cas dans les nouveaux lotissements, où les contraintes de densification imposent de prévoir les stationnements directement sur les parcelles privées.

Pour conclure, Serge Guinaudeau a précisé que les travaux seront relativement brefs, d'une durée d'environ une semaine, et devraient se dérouler en septembre. Les plantations seront ensuite réalisées à l'automne par les agents des services techniques municipaux.

Salle du Conseil Municipal
Jeudi 12 juin 2025



Thématique



Retour sur un week-end festif et fédérateur

Les 21, 22 et 23 juin 2025 resteront gravés dans les mémoires de La Séguinière : un week-end festif hors du commun, à l'occasion des 90 ans du club Saint-Louis Basket, qui a rassemblé habitants, passionnés, anciens joueurs et bénévoles autour d'un programme riche en émotions et en convivialité.

Le coup d'envoi a été donné dès le vendredi soir avec une soirée inaugurale chaleureuse, plus confidentielle mais très réussie, réservée aux licenciés, partenaires et proches du club. Puis, le samedi, sous un soleil de plomb, la course de caisses à savon a lancé les festivités dans une ambiance joyeuse et colorée. Nombreux sont les habitants qui se sont mobilisés par quartiers, en famille, entre amis ou au sein des associations pour participer à cette animation originale, applaudie par un large public présent malgré la chaleur.

La soirée s'est poursuivie autour de concerts sur la place de la mairie, où la foule, enthousiaste et nombreuse, a prolongé l'ambiance festive jusqu'à tard dans la nuit. L'énergie des groupes et la convivialité des participants ont fait de cette soirée un moment fort de partage.

Le dimanche, les rencontres sportives ont rassemblé un public passionné, notamment à l'occasion du tournoi des légendes, qui a vu fouler à nouveau le parquet par d'anciennes figures emblématiques du club.

Ce moment intergénérationnel, véritable hommage à l'histoire de la Saint-Louis Basket, a permis de raviver souvenirs et fierté chez les supporters.

Tout au long de ces trois jours, les bénévoles engagés dans l'organisation ont accompli un travail remarquable, assurant le bon déroulement des festivités malgré des conditions caniculaires. Leur mobilisation exemplaire, alliée au soutien actif du Comité des Fêtes et à l'enthousiasme de la population, a largement contribué au succès populaire de cet événement.



« La Séguinière réunie autour d'un club qui fait battre son cœur depuis 1935 »

Même si les résultats définitifs ne sont pas encore arrêtés, la forte participation laisse présager un bilan financier positif, mais au-delà des chiffres, ce week-end a rappelé à tous à quel point le sport et la vie associative locale en général fédèrent, rassemblent et font vibrer notre commune.

Avec ses équipes évoluant désormais au niveau national – aussi bien chez les hommes que chez les femmes – la Saint-Louis Basket poursuit avec brio une aventure humaine et sportive commencée en 1935, au cœur de La Séguinière.





« Trois jours de fête,
de sport et
d'émotion partagée
par 300 bénévoles
et toutes une
commune en
ébullition »

La parade



Deux jeunes apprentis médaillés d'or



Bien que la commune n'ait pas pu être représentée lors de la cérémonie officielle de remise des récompenses organisée par le Conseil Départemental, le 23 mai 2025, les élus ont tenu à saluer le parcours remarquable de deux jeunes habitants récemment distingués dans le cadre du concours départemental du Meilleur Apprenti de France. Tous deux ont obtenu la médaille d'or dans leur spécialité respective, fruit d'un travail rigoureux, d'une passion affirmée et d'un engagement sans faille dans leur formation. Retour sur ces deux parcours exemplaires qui méritent d'être mis à l'honneur.

Erwan, ses parents et Julien Bouhier - 1^e adjoint (à droite) le 26 juin 2025

Erwan Le Large apprenti boulanger

Le mercredi 26 juin, la mairie de La Séguinière a eu l'honneur d'accueillir Erwan Le Large à l'occasion d'une réception organisée en son nom. Une cérémonie, qui visait à saluer le parcours de ce jeune habitant récemment récompensé de la médaille d'or départemental du *Meilleur Apprenti de France* (MAF) en boulangerie.

Âgé de 18 ans, Erwan fait preuve d'un parcours exemplaire, alliant rigueur, passion et détermination. Après un CAP Pâtissier, puis un CAP Boulanger, il poursuit aujourd'hui son apprentissage à la boulangerie Justine & Co à Cholet, tout en suivant sa formation à la MFR de la Bonnaderie. Son emploi du temps chargé – notamment par la préparation de concours de haut niveau – témoigne de son engagement.

Quelques jours après cette réception, Erwan participait, le lundi 30 juin, au concours régional du Meilleur Apprenti de France en Boulangerie, qui s'est tenu au CMA Formations de Laval (Mayenne). Une épreuve intense de huit heures durant laquelle les candidats devaient réaliser pains traditionnels, pains de campagne, viennoiseries, et une pièce artistique autour du thème des *monuments*.

Malgré quelques difficultés rencontrées lors de la réalisation de sa pièce décorative, Erwan a brillamment remporté la médaille d'or, décrochant ainsi sa qualification pour le concours national, qui se déroulera en septembre à Auxerre (Yonne). Une nouvelle étape pour ce jeune talent, déjà bien engagé sur le chemin de l'excellence.

Théo Morice apprenti cavalier

Le vendredi 4 juillet, les élus ont eu le plaisir d'accueillir, en amont de la séance du Conseil municipal, Théo Morice, jeune habitant de la commune, récompensé par une médaille d'or au concours départemental et régional du Meilleur Apprenti de France, dans la catégorie "Cavalier d'entraînement".

Âgé de 17 ans, Théo partage son temps entre la Maison Familiale Rurale de Pouancé, où il suit sa formation théorique, et l'écurie Ludovic Gadbin, à Nort-sur-Erdre (Loire-Atlantique), où il effectue sa formation professionnelle.

Depuis de nombreuses années, Théo se passionne pour l'univers des chevaux et des courses hippiques. Il s'est spécialisé dans l'entraînement de chevaux de course sur plat, une discipline exigeante qui demande rigueur, patience et une grande implication. Sa motivation, son sérieux et son sens des responsabilités ont été



salués par ce premier succès, qui lui ouvre désormais les portes de la finale nationale à Paris, où il représentera le département parmi les 13 finalistes sélectionnés à l'échelle nationale.

Ce métier de passion, comme il le rappelle lui-même, impose un rythme soutenu : les

journées commencent tôt, les chevaux doivent être sortis par tous les temps, et chaque geste compte dans un univers où les enjeux financiers peuvent être considérables pour les propriétaires. Il faut savoir faire preuve de sang-froid, de constance et d'un grand professionnalisme.

Relais Petite Enfance

Un voyage musical pour les tout-petits avec Monsieur Barnabé



Débriefing à l'issue du spectacle entre Monsieur Barnabé, les animatrices du RPE et quelques assistantes maternelles encore présentes

Jeudi 3 juillet à 10h30, la salle de l'Espace Prévert a accueilli un spectacle à destination des enfants de moins de 3 ans, organisé par le CSI Ocsigène dans le cadre des actions du Relais Petite Enfance (RPE), animé sur le secteur par Élisabeth Dufrien et Marie-Laure Robichon, investies respectivement depuis 8 et 5 ans.

Sur scène, Bernard Fournier, alias Monsieur Barnabé, musicien et artisan sonore angevin, a invité les enfants à un voyage poétique et sensoriel. Pendant près de 45 minutes, il a déroulé une série de scènettes musicales où chaque son, chaque geste, chaque objet participait à la création d'un univers onirique, doux et captivant. Les tout-petits ont été transportés dans un monde de sons et d'images, attentifs et réceptifs à chaque moment. Rires, applaudissements et regards émerveillés ont rythmé la représentation.

Ce spectacle, le plus ancien de la compagnie Barnabé, tourne depuis près de 25 ans. L'artiste l'avait déjà présenté dans le secteur, notamment à Maulévrier il y a huit ans. Cette année encore, le succès a été au rendez-vous : 61 enfants, accompagnés de 18 professionnelles de la petite enfance, principalement de La Romane et La Séguinière ont assisté à cette représentation très appréciée.

À l'issue du spectacle, un échange informel entre les animatrices du RPE et quelques assistantes maternelles encore présentes a permis de recueillir des retours très positifs. Toutes ont souligné la qualité de l'approche artistique et la capacité de l'artiste à captiver un jeune public souvent difficile à maintenir attentif. Une seconde représentation était prévue le lendemain à Saint-Léger-sous-Cholet, dans le périmètre du CSI, pour les enfants d'autres communes.

Pour tout renseignement :

Relais Petite Enfance
Centre Socioculturel Ocsigène
18 rue de l'Anjou
49280 Saint-Léger-sous-Cholet
02 41 56 46 94
petite.enfance@ocsigene.fr



Site de la compagnie :
<https://www.cie-monsieurbarnabe.com/>

Saison culturelle 2025-2026 premiers rendez-vous

Une exposition de l'artiste plasticien Portugal Ibana Rosillo sera inaugurée le jeudi 26 septembre à 18h00 dans le hall de la mairie. Elle restera accessible au public, en accès libre, aux horaires d'ouverture de la mairie, jusqu'au 18 octobre.

Le samedi 27 septembre à 18h00, dans le cadre du festival Itinérances et avec le soutien de Cholet Agglomération, la Compagnie Si seulement présentera son spectacle de cirque contemporain Ven. La représentation gratuite aura lieu au Moulin de la Cour.



Cie Si seulement



Ecole Privée Notre Dame

L'école obtient cette année le label argent du programme éco-école

Nous avons le plaisir d'annoncer que l'école privée Notre Dame a obtenu en 2025, et pour la seconde fois, le label Eco-École.

L'équipe éducative est fière de faire partie de plus de 4000 établissements scolaires engagés dans cette démarche !

Ce label est une belle reconnaissance pour un projet porté collectivement par les élèves, les enseignants et les partenaires autour de la thématique des solidarités.

Parmi les actions concrètes menées :

- Partenariats intergénérationnels avec les résidents de l'EHPAD, dont un atelier cuisine commun particulièrement apprécié,
- Déjeuner solidaire au profit de l'association ES-SAIME,
- Envoi de colis humanitaires pour l'Afrique,
- Création de bancs de l'amitié dans la cour de récréation, pour encourager l'entraide entre élèves.

Grâce à l'accompagnement du programme Eco-Ecole, déployé par l'association Teragir, les élèves ont été acteurs de leur apprentissage et ont pu mettre en place un projet d'éducation au développement durable avec une méthodologie simple et participative, nourrie par des ressources pédagogiques adaptées et un accompagnement tout au long de l'année.

Un grand bravo à toute l'équipe éducative et à ceux qui ont contribué à cette belle dynamique !

Gala de danse

Le traditionnel gala de danse a une fois de plus enchanté le public, qui a fait le plein de la salle de l'Arceau les 13 et 14 juin dernier pour deux représentations en soirée. Fruit de plusieurs mois de travail, le spectacle d'une durée de plus de 3 heures a offert une belle diversité de chorégraphies, mêlant modern jazz, free dance et rollers. Chaque groupe, du plus jeune au plus expérimenté, a su captiver l'assistance par son expression artistique. Le fil conducteur de la soirée « les musiques du monde » soigneusement choisi, a permis de lier les différents tableaux dans une atmosphère cohérente et touchante.

Ce gala a également été l'occasion de saluer le travail remarquable de Jacky Sourisseau, impliqué avec passion dans la mise en lumière du spectacle et la logistique de la soirée.

Très satisfaite, Jeanne Métayer, présidente de l'association, n'a pas manqué de féliciter les danseurs, les professeurs, les bénévoles et toutes les personnes investies dans cette belle réussite.

Salle de l'Arceau les 13 & 14 juin 2025



Divers

CARISPORT

TOURNOI NATIONAL U19

Rencontres prévues à La Séguinière

Le tirage au sort des poules du tournoi qui se déroulera le 2 et 3 août prochain est désormais connu. La Séguinière accueillera les rencontres de la poule B comprenant le Stade Rennais FC, le Stade Malherbe de Caen et le FC Metz.

Le programme du samedi 2 août au complexe sportif Pierre de Coubertin est le suivant : à 14h30 - Rennes contre Metz, à 16h15 - Metz contre Caen, à 18h00 - Caen contre Rennes. Le dimanche matin 3 août aura lieu, à La Séguinière, un match de classement à 10h00.

CONCERT CARITATIF

Place aux chants marins

L'association Carisport propose une soirée à l'espace Prévert le **vendredi 26 septembre à 20h30** avec les Gabiers de la Vallée. Venez découvrir une bande d'une vingtaine de matelots qui vous emmènera sur toutes les mers du monde. Entrée à 3 €.

TENNIS DE TABLE

Nouveau créneau

L'association ouvre un nouveau créneau le jeudi de 15h à 17h à partir du 7 septembre. Renseignements au 07 70 65 31 08. Pour rappel les autres horaires : entraînement des jeunes le mercredi (16h à 17h15 pour les débutants, 17h15 à 18h30 pour les jeunes confirmés et 18h30 à 19h45 pour les jeunes adultes) ; le mardi de 18h30 à 20h30 et le vendredi de 19h30 à 23h30 pour tous.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Cérémonie municipale d'accueil

Samedi 13 septembre à 10h30

La cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants aura lieu à l'Espace Roger Dronneau. Ce moment de bienvenue s'adresse aux personnes récemment installées dans la commune. Une présentation des services, de la vie associative et des projets en cours y sera proposée, suivie d'un temps d'échange autour d'un verre de l'amitié. **Le coupon réponse reçu par courrier par les nouveaux arrivants est à renvoyer impérativement à la mairie afin de faciliter l'organisation.**

La Séguinière Volley a accueilli les finales de coupe

Vendredi 13 juin, la salle Pierre de Coubertin a été le théâtre des finales de coupe de la Ligue Volley-ball Dé-tente Mixte, affiliée à la Fédération Française Sport pour Tous. Le club local, La Séguinière Volley, s'est vu confier l'organisation de cette belle soirée sportive.

Quatre finales étaient au programme : excellence principale, excellence consolante, honneur principale et honneur consolante.

Tous les matchs se sont joués dans une ambiance conviviale et sportive, malgré la chaleur qui régnait dans la salle.

La Séguinière était représentée par deux équipes. L'équipe 1 disputait la finale excellence principale et termine à la troisième place, derrière Saint-André-de-la-Marche

et VBCM. L'équipe 2, engagée dans la finale excellence consolante, décroche également la troisième place, devancée par Chemillé et Renaudeau.

Du côté des autres résultats, Maulévrier remporte la finale honneur principale, devant La Chapelle-Rousselain et EOVB. En honneur consolante, Saint-Laurent-du-Mottay 2 l'emporte, suivi de VBLO et Sainte-Christine.

Au-delà de cette soirée, le club peut se féliciter d'une saison solide : l'équipe 1 termine troisième de la poule A, la plus relevée du championnat, tandis que l'équipe 2 finit première de la poule B.

Un grand merci aux bénévoles et aux participants pour leur implication dans la réussite de cette manifestation.



Badmin'seg

une nouvelle saison sous le signe de la convivialité

Le Badmin'seg, association de badminton de La Séguinière, a tenu son assemblée générale le mercredi 23 juin à la salle de l'Arceau. L'équipe a dressé le bilan de l'année écoulée et présenté les projets à venir.

Les inscriptions pour la saison 2025-2026 ouvriront dès le 1er septembre. Deux créneaux sont proposés : le lundi à partir de 20h et le mercredi à partir de 19h30, avec la possibilité d'arriver un peu plus tard si besoin.

Avant de s'engager, chacun peut venir faire une séance d'essai, avec une raquette mise à disposition sur place. Ces essais sont possibles jusqu'à mi-juillet ou à la rentrée de septembre. Que vous soyez débutant ou joueur confirmé, vous serez accueilli dans une ambiance conviviale et détenue.

Les séances ont lieu à la salle de l'Arceau. N'hésitez pas à venir découvrir l'esprit du Badmin'seg !



36^e Grand Prix Cycliste de la Séguinière

Dimanche 31 août 2025



2024 : Départ des U17, avec Axel Roy et Lény Bichot, tous les deux de La Séguinière

Organisé par La Séguinière Vélo Sport en collaboration avec la mairie de La Séguinière, avec St-Léger Cycliste pour la partie technique et parrainé par les Artisans, Commerçants et Industriels.

Pour cette 36^e édition, le circuit se situe dans la zone commerciale de la Ménardièvre, pour un circuit de 6,1kms vers le Cormier puis St Christophe et retour vers La Séguinière. L'arrivée sera jugée rue des Deux-Sèvres, en face du magasin Galaxie 2Roo.

3 courses au programme :

- **U17 : départ : départ à 10h00 - arrivée vers 11h30, après 10 tours de circuit**
- **U15 : départ à 13h30 - arrivée vers 14h30, après 5 tours de circuit**
- **OPEN 2 et 3 départ à 15h00 - arrivée vers 17h30, après 16 tours de circuit.**

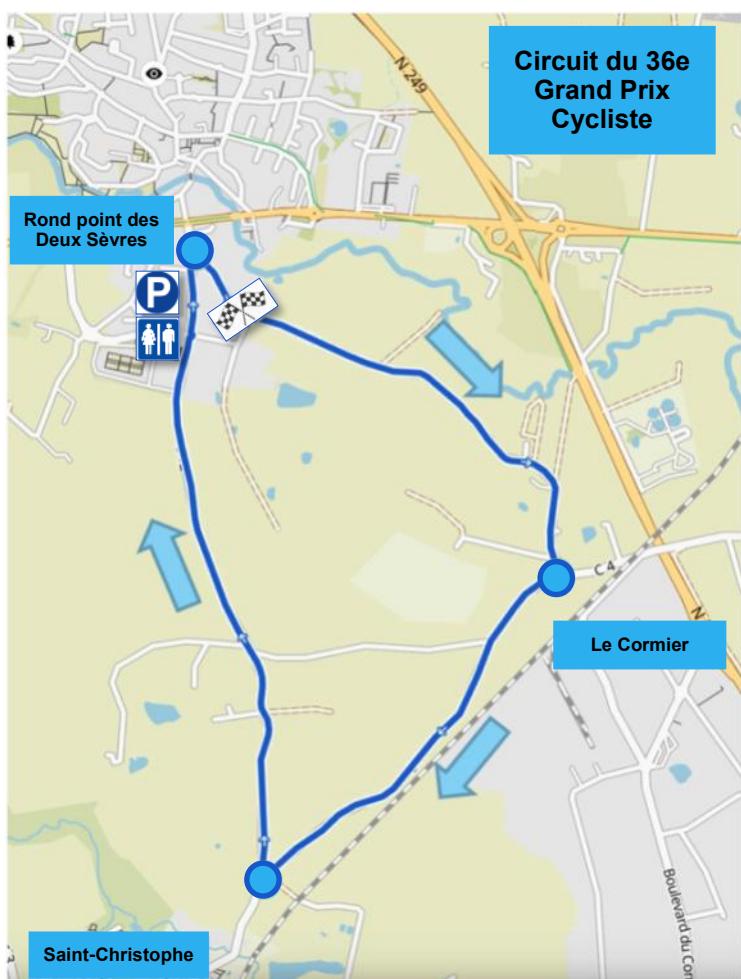
Les courses U15 et U17 serviront de support à la finale du Challenge Damien Gaudin organisé par le Comité Départemental du Maine-et-Loire. L'occasion pour le public de découvrir les jeunes talents issus des clubs du Maine-et-Loire et de la région. 200 coureurs sont attendus dans la journée, avec la participation de zinierais ultra motivés sur leur terre.

Un bar avec frites et saucisses vous sera proposé près de la ligne d'arrivée. Pour la sécurité des concurrents et des spectateurs, en collaboration avec les services techniques municipaux et départementaux, des déviations seront mises en place. La circulation à contresens de la course ne sera pas autorisée.



2024 : Remise des récompenses par M. le maire

Lionel Morin, Président de La Séguinière Vélo Sport, remercie par avance les riverains et automobilistes pour le respect des règles de circulation établies par les arrêtés municipaux et préfectoraux, et relayées par les signaleurs postés à chaque carrefour du circuit.



Parents motivés par le projet de garderie solidaire, encadrés par les référentes du centre socioculturel Ocsigène (photo Ouest France)



Garderie solidaire « Môm'en pour soi »

un temps de répit pour les parents porté par le CSI Ocsigène

Un nouveau projet de garderie solidaire verra le jour à partir du 10 octobre 2025 sur le territoire. Pensée pour répondre aux besoins concrets des familles, cette initiative innovante propose un accueil ponctuel des enfants en soirée afin d'offrir aux parents un temps de répit, de repos ou simplement un moment pour eux, seuls ou en couple.

La garderie, baptisée *Môm'en pour soi*, accueillera deux groupes d'enfants : l'un de 0 à 4 ans, limité à 7 enfants, et l'autre de 4 à 12 ans, composé de 10 enfants maximum. Chaque groupe sera encadré par un professionnel accompagné d'un ou deux bénévoles, dans des locaux adaptés et sécurisés.

Le tarif sera calculé en fonction du quotient familial, permettant à toutes les familles d'accéder au service, quelle que soit leur situation.

Les soirées auront lieu un vendredi sur deux, en alternance entre les communes de Saint-Léger et La Séguinière.

L'accueil se fera de 19h à 23h avec une flexibilité sur les horaires d'arrivée et de départ. Les parents fourniront le repas et le nécessaire de couchage. Une période d'essai sera possible pour ceux qui souhaitent découvrir le fonctionnement avant de s'engager plus régulièrement.

Au cœur de cette démarche, la confiance entre familles, bénévoles et professionnels est essentielle. L'ensemble du projet repose sur une approche collective et solidaire, où les parents sont pleinement impliqués. Ils ont participé à l'organisation, aux réflexions, aux prises de décisions et contribuent activement à la mise en place du dispositif.

Le bénévolat est une composante clé. Il est ouvert aux parents, qu'ils soient en couple ou en situation monoparentale, avec la possibilité de venir accompagnés de leurs propres enfants. Une attestation d'honorabilité est bien sûr exigée pour garantir un cadre sécurisé à tous.

Ce projet, construit avec soin et dans la durée, a bénéficié d'un accompagnement attentif des structures sociales et des collectivités. Il s'agit d'un véritable outil au service de la parentalité, conciliant les besoins des enfants avec ceux de leurs parents, dans une dynamique de solidarité locale et de confiance partagée.

Bibliothèque « Mille Pages »

Coup de cœur feel-good (*)
"La promesse de l'île"
de Sophie Tal Men

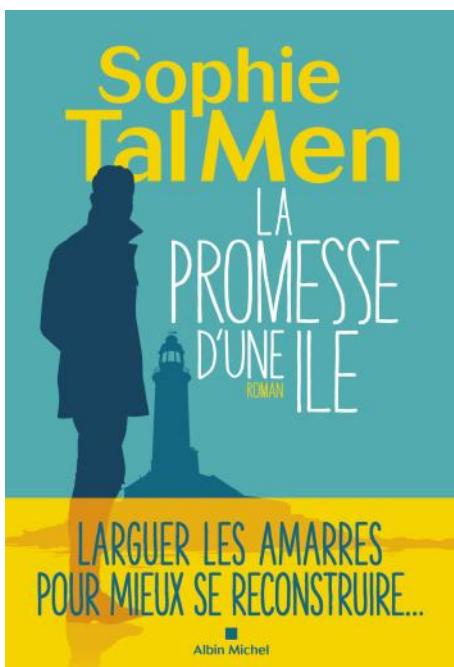
"J'ai cru que fuir résoudrait mes problèmes... On croit toujours qu'on sera plus heureux ailleurs, mais c'est faux."

C'est avec ces mots qu'Alexis, médecin humanitaire, nous embarque dans son retour difficile après une mission éprouvante.

Blessé à la fois physiquement et émotionnellement, il accepte de remplacer un médecin généraliste sur l'île de Groix. Là-bas, entre embruns et rencontres, il découvrira peu à peu le chemin vers la reconstruction.

Un roman plein de sensibilité, d'humanité et de paysages bretons dépayssants. Une lecture simple, fluide, accessible, idéale pour s'évader et se détendre cet été. À glisser sans hésiter dans sa valise.

(*) le terme *feel-good*, désigne un genre de roman, plutôt facile à lire et à la fin duquel on se sent bien.



Prêts

Cet été, faites le plein de lecture ! Du 08 juillet au 31 août, empruntez à la bibliothèque de La Séguinière 10 livres pour 4 semaines (au lieu de 7 livres pour 3 semaines).

Navette

La navette du Réseau fera une pause du vendredi 25 juillet au lundi 1er septembre.

Fermeture estivale

La bibliothèque de La Séguinière sera fermée du dimanche 27 juillet au dimanche 17 août inclus. Réouverture le lundi 18 août à 17h30.

Horaires d'ouverture

le matin de 10h00 à 12h00
le mercredi et le samedi
l'après-midi de 17h30 à 19h00
le lundi, le mercredi et le jeudi

Une orthophoniste rejoint le Pôle Santé Bien-Être de La Séguinière



Depuis le vendredi 13 juin 2025, le Pôle Santé Bien-Être de La Séguinière, situé au 31 avenue de Nantes, accueille une nouvelle professionnelle de santé.

Diane Thibaudault, orthophoniste diplômée, rejoint l'équipe du pôle et viendra renforcer l'offre de soins proposée sur la commune. Elle consultera une journée par semaine, le vendredi, dans un cabinet mis à disposition pour elle au sein de la structure.

Le Pôle Santé Bien-Être, ouvert depuis bientôt cinq ans, rassemble déjà plusieurs professionnels : une naturo-

pathie-réflexologue, Sophie Marsault-Brosselier, une dermographe spécialisée en maquillage permanent, Cam Anh Bouhard, ainsi qu'un praticien en médecine chinoise et ostéopathe, Jean-Marc Sétier. L'arrivée de Madame Thibaudault vient ainsi compléter cette dynamique pluridisciplinaire.

L'orthophonie est une discipline qui s'adresse à des patients de tout âge. Elle concerne la prévention, l'évaluation et la rééducation des troubles du langage et de la communication, de la sphère oro-faciale, ainsi que des fonctions cognitives liées au langage et à la phonation. Elle intervient notamment dans les troubles de la parole, du raisonnement, de la mémoire, de l'attention, de la voix, de la déglutition, ainsi que dans certains troubles respiratoires ou liés aux paralysies faciales.

La prise en soin qui se fait sur prescription médicale, commence toujours par un bilan, et peut se poursuivre par un suivi en rééducation. Les soins sont remboursés en tout ou partie par l'Assurance Maladie et les mutuelles.

Originaire de Cholet, Madame Thibaudault a débuté sa carrière dans la communication et la gestion de projets avant d'entreprendre une reconversion professionnelle. Un bilan de compétences l'a conduite vers une formation longue et exigeante au centre universitaire de Poitiers, alliant ensei-

gnement théorique et stages cliniques en établissements hospitaliers, médico-sociaux et cabinets libéraux. Elle a choisi d'exercer l'orthophonie avec une approche globale du soin, intégrant les dimensions cognitives, corporelles, sensorielles et émotionnelles.

Sa pratique s'appuie sur une relation de confiance, un accompagnement personnalisé et un engagement à valoriser les ressources de chaque patient. Elle accorde une attention particulière aux plus jeunes en soutenant leur développement, leur autonomie et leur confiance, et veille à offrir aux adultes un espace d'écoute et d'exploration authentique. Les parents et les aidants ont également une place essentielle dans sa démarche, pour que chaque patient puisse se sentir soutenu dans l'ensemble de ses environnements de vie.

Les demandes de bilan et de prise en soin se font en ligne sur perfactive.fr, en entrant le nom et prénom du praticien. Vous y trouverez également des motifs de consultation.

Une liste d'attente régionale est également accessible via la plateforme Inzee.care.

La commune de La Séguinière se réjouit d'accueillir Diane Thibaudault et lui souhaite la bienvenue au sein du Pôle Santé Bien-Être.



Diane Thibaudault - Orthophoniste
Tél. 07 43 31 61 49